

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 1037 promulguant à la Côte française des Somalis et dépendances

n° 1037

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Numéro JO
n° 9 du 30/09/1947

Date de publication
16 septembre 1947

Date du numéro
30 septembre 1947

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1944 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884.

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

—Est promulguée à la Côte française des Somalis et dépendances la loi n° 47-1366 du 23 juillet 1947 modifiant l'organisation et la procédure de la Cour de cassation. (J. O. K. F. du 24 juillet 1947, page 7142). Art. 2.—Le présent arrêté, qui donnera lieu à des mesures de publicité extraordi nuire, sera enregistré et communiqué par teut où besoin sera.

Pour Le Gouverneur en mission :L'inspecteur des affaires administratives

LIURETT